

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 55 (1910)  
**Heft:** 10

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LV<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 10

Octobre 1910

## LES MANŒUVRES DU 2<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

Les manœuvres du 2<sup>me</sup> corps d'armée qui se sont déroulées dans la plaine de l'Aar d'abord, puis dans le Jura, ont offert un intérêt particulier, soit par suite de la présence d'une forte division de cavalerie, soit à cause du terrain qu'elles ont couvert. Elles avaient attiré comme on sait un nombre inusité d'officiers étrangers, et l'on peut supposer que cette affluence était motivée par l'importance de la région du Jura et par l'attention croissante qu'éveillent les expériences de notre armée.

On nous permettra de donner ici quelques notes à bâtons rompus, sur les points qui nous ont paru dignes d'être relevés.

Ces exercices qui imposaient à la direction des manœuvres et au haut commandement de réelles difficultés, se sont passés avec beaucoup d'ordre, ordre qui, on le remarque avec plaisir, va croissant chez nous. Ceci nous amène tout naturellement à faire une remarque générale.

Lorsqu'on suit annuellement nos manœuvres, on a l'impression que la direction a une tendance à intervenir plus souvent, soit pour corriger l'initiative des chefs de corps, soit pour donner suite à des considérations de manœuvres. Nous n'entendons point dire ici qu'il faut tolérer des absurdités tactiques et il est en outre évident que les questions de feu et de pertes doivent être arbitrées. Nous voudrions seulement affirmer que, suivant notre ancienne coutume, toute initiative plausible doit être autant que possible encouragée.

Si nous insistons sur ce point c'est que, jusqu'ici, nos exercices ont été caractérisés par une grande liberté laissée aux parties, même au risque de quelques conséquences fâcheuses. C'est là un bienfait inestimable et que bien des armées ne possèdent pas au même degré.

Si on limite au delà du strict nécessaire les décisions du chef de